



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

22.038 - Entretien constructif du patrimoine. Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un premier crédit-cadre quadriennal de 18'500'000 francs pour l'entretien constructif du patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel

Intervention de Corine Bolay Mercier au nom du groupe socialiste

Les 280 bâtiments appartenant au patrimoine immobilier de l'État ne sont aujourd'hui pas suffisamment entretenus. Cet état de fait est regrettable, pour des questions patrimoniales, environnementales et sociales.

Le patrimoine de l'État est très varié, allant du château de Neuchâtel au bâtiment moderne d'Unimail. Les bâtiments datent pour $\frac{1}{3}$ de la valeur ECAP d'avant le 19^{ème} siècle et environ 45 % des bâtiments ont été construits entre 1960 et 2022. Notre canton dispose donc d'un riche patrimoine !

Le crédit-cadre quadriennal sollicité aujourd'hui, soit 18,5 millions de francs, est destiné à de l'entretien lourd. Ce montant sera réparti en 4 tranches annuelles dès 2023 et s'ajoute aux moyens dont dispose le SBAT pour l'entretien courant des bâtiments.

Si la somme est énorme, elle n'est en réalité pas suffisante pour entretenir correctement notre patrimoine. Le rapport indique la somme de 14 millions par an.

Le rapport rappelle également qu'idéalement il faudrait intervenir très rapidement et prévoir 1 à 2 % de la valeur du bâtiment annuellement pour le bon entretien d'un bâtiment. Or, les montants alloués dans le cadre des budgets annuels s'élèvent à la moitié, à 0.48 % ! (6,75 millions de francs en moyenne depuis 2018).

Les bâtiments publics se dégradent donc, perdent de la valeur et génèrent des coûts d'exploitation excessifs et croissants, ce qui engendre une sorte de cercle vicieux et c'est pourquoi notre groupe acceptera ce décret. Pour le groupe socialiste, l'entretien du patrimoine permet également de questionner notre histoire et de se positionner sur ce que nous voulons transmettre aux générations futures. Derrière la très grande majorité des bâtiments se cache une histoire, s'inscrit un contexte, qui nous permet de comprendre le passé et le présent.

Pour le groupe socialiste, il est important que toutes les mesures soient entreprises pour permettre l'accessibilité dans les bâtiments de l'État aux personnes à mobilité réduite.

Nous remercions les services du SBAT pour la présentation des outils et de la méthodologie utilisée pour évaluer l'âge des bâtiments et les travaux à prioriser sur les bâtiments.

Une seule question subsiste : Le Conseil d'État peut-il nous rappeler brièvement qui composera l'organe de gouvernance qui validera au final les travaux à entreprendre ?

Pour le groupe socialiste,
Corine Bolay Mercier